

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 05-05/2022**

**Date de convocation : 7 janvier 2022**

**Date d'affichage : 7 janvier 2022**

**Objet : Demande de subvention auprès du SDED pour l'isolation des combles de la cure**

**L'an deux mil vingt-deux et le onze janvier à 20 heures 30,**

**Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à l'Espace du Bagnol, lieu de ses séances en raison de l'épidémie de Covid-19 et dans le respect des gestes barrières et des distanciations sociales, sous la présidence de M. Bernard BARTHELON, Maire.**

**Présents : Pierre COLOMB - Benoit BACHELIN - Sébastien CARMET - Carole MOTTUEL - Sébastien RUAZ - Audrey MORGANTINI - Anne-Lise TOSI - Jérôme GUILLOUD - Jérôme MALORON - Virginie TARDY - Frédéric BERNE - Pierre FERRIER - Ghislaine BARTHELON.**

**Absents : Annabelle MORILLAS - Séverine CAPOGNA**

**Procuration : Annabelle MORILALS à Anne-Lise TOSI**

**Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.**

En vertu des articles L2224-31 et L2224-34 du CGCT qui fixe le cadre des actions relatives aux économies d'énergie que peuvent faire réaliser les Autorités Organisatrices de Distribution de l'Energie (AODE), Territoire d'énergie Drôme - SDED a adopté, en Comité Syndical du 28 septembre 2021, le règlement de sa Compétence Efficacité Energétique.

Par délibération du 11 janvier 2022, la commune adhère à cette compétence, à travers sa formule « Energie Plus ». Celle-ci donne notamment accès :

- à un conseil technique pour préconiser les travaux de performance énergétique les mieux adaptés à un bâtiment donné,
- à une aide aux dépenses répondant aux critères des Certificats d'Economies d'Energie (CEE). Selon le caractère prioritaire ou complémentaire des actions envisagées, le taux de l'aide est de 50 % ou de 20 % de la dépense éligible présentée par la collectivité, dans la limite d'un cumul d'aides maximum de 50 000 € sur une période de trois années civiles glissantes

En contrepartie, dans le cadre du dispositif national des Certificats d'économies d'énergie (CEE) Territoire d'énergie Drôme - SDED récupère la propriété des CEE obtenus à l'issue des travaux.

La commune de Saint Michel sur Savasse projette des travaux de rénovation (isolation des combles) sur le bâtiment de la Cure.

Après un examen technique apporté par Territoire d'énergie Drôme – SDED pour établir la nature et le niveau de performance des opérations éligibles à sa subvention, le montant prévisionnel des travaux d'économies d'énergie s'élève à 2 350 €.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**AUTORISE** le Maire à solliciter auprès de Territoire d'énergie Drôme – SDED une aide financière de 20 % à 50 % selon la catégorie des travaux d'économies d'énergie à réaliser sur l'ancienne cure.

**DECIDE** de céder à Territoire d'énergie Drôme - SDED les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) qui seront issus des travaux réalisés.

**AUTORISE** le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits p  
Municipal soussignés.

Envoyé en préfecture le 13/01/2022 Conseil

Reçu en préfecture le 13/01/2022

Affiché le

ID : 026-212603195-20220111-D05\_2022-DE

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 12 janvier 2022

Le Maire,



Pierre COLOMB